



21 octobre 1976

R P No. 7 / SK*wd;*

Dénonciation unilatérale
par Cuba de l'accord cubano-
américain du 15 février 1973
contre la piraterie aérienne

an						a/a
Date						26/10
Vise						10-6
E/D						
Ref.	<i>Havana</i>					

La dénonciation de l'accord, le 15 octobre dernier, est l'aboutissement d'un processus qui remonte d'une part à la tension accrue entre Cuba et les Etats-Unis à la suite de l'affaire de l'Angola, et d'autre part à l'activité terroriste croissante de certains milieux contre-révolutionnaires cubains de l'extérieur, en relation avec la campagne présidentielle aux Etats-Unis.

Le désastre aérien du 6 octobre

Le prétexte de la dénonciation a été l'explosion en vol d'un DC-8 de la Cubana de Aviación, peu après l'escale de Bridgetown, Barbade. Sur les 73 passagers, l'avion transportait 57 Cubains, pour la moitié environ employés de la compagnie d'aviation et pour l'autre membres d'une délégation sportive.

./.

- 2 -

L'enquête (complicquée par le fait que l'explosion a eu lieu en mer) n'a pas encore abouti à des résultats définitifs; il paraît toutefois acquis qu'il s'agit d'un attentat impliquant deux Vénézuéliens en étroite relation avec des groupes anti-castristes. Le gouvernement cubain, très prudent au lendemain de l'événement, a ensuite peu à peu accrédité la thèse de l'attentat bénéficiant de la collusion, ou pour le moins de la collaboration passive de la CIA, par émigrés cubains interposés. C'est la thèse développée par Fidel Castro dans son discours du 15 octobre (à l'occasion de l'enterrement des victimes), qui va jusqu'à engager la responsabilité directe de la CIA et du gouvernement américain. La démonstration de Castro est fondée avant tout sur les dépêches d'agences de presse occidentales des jours précédents, accessoirement sur des communiqués de gouvernements étrangers (Venezuela, Barbade, Trinidad et Tobago) et sur quelques informations tirées des dossiers que possèdent certainement les services de renseignements cubains sur les noms cités dans les dépêches d'agences.

Les renseignements donnés par Castro, décousus, quelquefois sans rapport direct avec l'affaire, relèvent plutôt de l'anecdote et parfois même du roman d'espionnage. Son discours n'apporte en tout cas aucun élément permettant de conclure que

./.

- 3 -

la responsabilité de la CIA ait été engagée en quoi que ce soit, ni que l'opération du 6 octobre ait été préparée à partir du territoire des États-Unis. Le discours du 15 octobre visait à créer une situation devant entraîner inévitablement, du moins aux yeux de l'opinion publique cubaine, la dénonciation par Cuba de l'accord de 1973 contre la piraterie aérienne. Or Fidel Castro n'aurait pas eu besoin d'accumuler les soit-disant indices de la culpabilité de la CIA pour arriver à ce résultat. Au cours de l'année, il avait déjà, à plusieurs reprises, menacé de dénoncer l'accord, pour le cas où le gouvernement américain n'effectuerait pas une enquête sur un incident survenu en avril dernier (un pêcheur cubain tué et deux bateaux de pêche coulés dans le détroit de Floride), et si les actes d'agression contre Cuba devaient se poursuivre.

La dénonciation de l'accord

Que signifie ce geste ? Comme on le sait, l'objectif principal de l'accord, à savoir décourager les détourneurs d'avions de se diriger sur Cuba, a été atteint avant même sa conclusion, par le simple fait que le gouvernement cubain s'était déclaré disposé à négocier sur cette question (il n'y a plus eu un seul détournement d'avion depuis octobre 1972). D'autre part, Fidel Castro a précisé dans son discours

./.

- 4 -

que le gouvernement cubain continuerait d'appliquer l'esprit et la lettre de l'accord non seulement jusqu'au moment où il cesserait d'être en vigueur (15 avril 1977), mais même au-delà. Donc l'effet dissuasif de l'article I de l'accord subsiste en dépit de la dénonciation. Quant à l'article II (répression des actes de violence contre des avions ou bateaux, sabotages, destructions, etc.....), on peut se demander si sa dénonciation n'est pas contraire aux intérêts cubains: on imagine en effet le discrédit que subirait le régime de Fidel Castro si un tel acte devait être organisé à partir du territoire cubain, alors que ce régime pourra toujours prétendre que les activités terroristes des milieux extrémistes contre-révolutionnaires sont téléguidées depuis la Floride. On peut aussi se poser la même question au sujet de l'article III de l'accord de 1973 (répression de l'émigration clandestine), qui en son temps avait été inclus à la demande du gouvernement cubain.

Si l'effet direct de la dénonciation est quasi nul, que reste-t-il alors ? L'effet politique et psychologique d'une mesure consistant à mettre fin à l'existence du seul instrument juridique sur lequel Cuba et les Etats-Unis aient pu se mettre d'accord en 16 ans. "Aucune collaboration d'aucune sorte n'est possible entre l'auteur et la victime de l'agression", a dit Fidel dans son discours.

./.

Incidences sur les relations Cuba - USA

La décision unilatérale du gouvernement cubain replonge les relations entre les deux pays dans une atmosphère qui peut paraître voisine de celle des années 1970-72, et, à tout le moins, rend encore plus aléatoires les perspectives d'un nouveau processus de rapprochement. Toutefois, on a nettement le sentiment que le gouvernement cubain a voulu dramatiser la situation tout en cherchant à éviter la rupture totale avec Washington: l'indignation populaire, réelle cette fois-ci dans une certaine mesure et non entièrement orchestrée par la propagande, a été soigneusement canalisée et n'a pas dégénéré en hystérie anti-américaine; durant les deux jours qui ont précédé le discours de Castro, les mass media ont répété l'avertissement que tous les participants à la manifestation de masse du 15 octobre devraient retourner à leur travail immédiatement après le discours et ne pas se joindre au cortège funèbre. Enfin, les propos de Castro, malgré leur véhémence anti-américaine, évitent tout ce qui pourrait suggérer que Cuba nourrit des sentiments de vengeance ou le désir de réagir par la violence; au contraire, Fidel s'est efforcé de donner de Cuba l'image d'un pays respectueux de ses engagements et soucieux d'entretenir des relations de voisinage correctes, mais victime de la brutalité des autres et de l'incapacité du gouvernement américain d'empêcher le recours à la

- 6 -

violence. Ce qui plus est, Fidel a même conclu ses remarques sur la dénonciation de l'accord de 1973 en disant que "Cuba reste même disposé à discuter avec les Etats-Unis de ces problèmes" (détournements d'avions et activités terroristes similaires), et ceci quelque soit la nouvelle Administration américaine après l'élection présidentielle.

En définitive, il semble bien que tout l'épisode décrit plus haut ait été exploité par le régime avant tout pour resserrer les rangs et injecter un surplus de tonus révolutionnaire à une population à laquelle on venait d'annoncer de graves difficultés économiques pour le pays en raison de la chute du cours du sucre et à laquelle on a demandé et demandera encore de faire des sacrifices. En effet, le 28 septembre dernier, Fidel Castro a livré au public un tableau de la situation économique qui a été jugé le plus pessimiste depuis son discours de 1970 dans lequel il avait annoncé l'échec de la récolte-record de sucre: effondrement des réserves de devises, bouleversement des données du premier plan quinquennal (1976-80), coup d'arrêt donné à tous les projets d'industrialisation dont le financement exige des devises, rationnement supplémentaire de la population. La situation n'est d'ailleurs pas nouvelle et rappelle singulièrement celle de 1970 à laquelle il a été fait

./.

- 7 -

allusion: au moment où le régime prenait conscience du désastre économique engendré par la mobilisation excessive de toutes les forces du pays en faveur de la récolte du sucre, survenait à point nommé (mai 1970) l'épisode de l'enlèvement de pêcheurs cubains par des contre-révolutionnaires de Floride. On connaît la suite: déclenchement d'une campagne anti-américaine d'une violence inouïe, blocus pendant cinq jours de l'immeuble de la chancellerie américaine placé sous protection suisse.

De la même manière qu'en 1970, il n'est pas étonnant qu'à quelques jours d'intervalle, Fidel n'ait pas laissé échapper une occasion tragique pour faire appel à la conscience révolutionnaire et patriotique de ses concitoyens.

Paul.